



CONFÉDÉRATION SUISSE

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle · Stauffacherstrasse 65 · CH-3003 Berne
tél. +41 31 377 77 77 · fax +41 31 377 77 78

25.07.2008

notre référence: BÜ
n° direct: +41 31 377 74 20

Déclaration de refus partiel au sens de la règle 17.5)a)iii) du règlement d'exécution commun (sur motifs absolus)

Enregistrement international n° **840722 TRUCKS YOU CAN TRUST**

Suite au refus provisoire émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus et à la communication du mandataire du 5 avril 2007, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 12 juillet 2007 et conformément à la règle 17.5)a)iii) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est admise à la protection en Suisse uniquement pour les produits et services suivants :

Cl. 14 : Métaux précieux et leurs alliages et produits en ces matières ou en plaqué non compris dans d'autres classes; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses; instruments horlogers et chronométriques; accessoires de montre, à savoir boîtiers de montre, bracelets de montre en métal, cuir ou plastique, chaînes de montre, boutons de manchettes, porte-clés en métaux précieux et non précieux.

Cl. 16 : Papier, carton et produits en ces matières, non compris dans d'autres classes; essuie-mains en papier, serviettes de table en papier, contenants et sacs d'emballage en papier; articles de papeterie; adhésifs pour la papeterie ou le ménage; matériel pour les artistes; pinceaux; photographies; produits imprimés; images, affiches, brochures, magazines, instruments d'écriture et articles de bureau tels que stylos à encre et à bille; crayons et crayons de couleur; calepins, cartes postales, calendriers, agendas téléphoniques et d'adresses, distributeurs de billets, décalcomanies, transparents, non compris dans d'autres classes, ouvre-lettres, emballages en plastique, non compris dans d'autres classes.

Cl. 18 : Cuir et imitations cuir et articles en ces matières, non compris dans d'autres classes, sacs à main, porte-documents, petits articles en cuir, en particulier porte-monnaie, mallettes pour documents, porte-clés; malles et sacs de voyage; parapluies, parasols, cannes.

Cl. 25 :Vêtements, chaussures, couvre-chefs.

Cl. 28 :Jeux, jouets; articles de gymnastique et de sport non compris dans d'autres classes; maquettes de véhicules; cartes à jouer.

Cl. 36 :Assurances.

Cl. 37 :Lavage de véhicules à moteur.

Cl. 41 :Organisation d'événements sportifs et culturels; organisation et tenue de formations et séminaires; cours de conduite automobile, formation dans le domaine de la sécurité, enseignement dans le domaine des véhicules à moteur.

Division des marques
Section examen des marques

Anna Maria Bütikofer



Voies de droit:

La présente déclaration n'est pas sujette à recours.